

Réf: Dossier 413114

Avis de constitution

SOCIETE « CHRIST-ALEX »

Siège Abidjan Cocody Angré Château à 100 mètres
du terrain de la SOTRA, 27 BP 33 ABIDJAN 27, Lot : 273,
Ilot : 236, Cel : 07 05000261 / 07 07438822., Lot 273, Ilot
236

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 23/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIST-ALEX »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tous pays étrangers :

- TRANSPORT,
- LOGISTIQUE,
- AGRICULTURE,
- ELEVAGE,
- HELICICULTURE,
- PISCICULTURE,
- IMMOBILIER,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Château à 100 mètres du terrain de la SOTRA, 27 BP 33 ABIDJAN 27, Lot : 273, Ilot : 236, Cel : 07 05000261 / 07 07438822., Lot 273, Ilot 236

Dirigeant(s) M BROU GETHEME N'GOAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06012 du 23/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36670/GTCA/RC/2025 du 23/06/2025

